

20 rue Voie Chanteraine 51520 Recy
Tel : 03 26 65 18 00
Email : supportclient@marnebeton.fr
Web : www.marnebeton.fr



Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

TEH

86 AV ROGER SALENGRO
BP 21

51430 Tinqueux

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM

N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
30/09/2024	F01240900260	412066	F01240900260	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	CAUREL					
NJB253C290	C25/30 XC2 S3 Dm10 290	8	M3	122.00	976.00	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	8	UN	1.50	12.00	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	8	UN	2.50	20.00	20 %
552	REP	8	UN	1.68	13.44	20 %

Mode de règlement : VIREMENT

Echéance : 15/11/2024

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT : 1,021.44 €

Total TVA : 204.29 €

Total TTC : 1,225.73 €

RESTE A PAYER : 1,225.73 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01240900260	F01240900260	30/09/2024	412066	TEH

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 206613 CAUREL						
09/09/2024	004408845	412066	NJB253C290	C25/30 XC2 S3 Dm10 290	8	M3
09/09/2024	004408845	412066	552	REP	8	UN